

## PUBLICS CONCERNES

- Demandeurs d'emploi
- Bénéficiaires du RSA
- Salariés en contrat aidé
- Personnes en situation d'illettrisme
- Public post parcours OFII
- Personnes placées sous main de justice
- Lycéens en risque de rupture scolaire ou accompagnés par PSAD
- Autres personnes identifiées et orientés par des partenaires

## PRE REQUIS

- Etre motivé et volontaire
- Niveau minimum A2 à l'oral
- Niveau max de formation : IV
- Avoir levé les freins liés à l'entrée en formation (logement, garde d'enfants...)
- Projet professionnel identifié

## MODALITES PRATIQUES

- Prescription par le conseiller Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, Conseil Départemental ou le référent chantier insertion via la fiche de liaison
- Validité partagée du projet de formation
- Prise de rendez-vous par le conseiller
- Déroulement des inscriptions : Information collective, positionnement et entretien individuel avec le formateur
- Formation selon des plans de formation individuels

## METHODES MOBILISEES

- Collectif / sous-groupe / individuel
- Présentiel / Distanciel
- Modules / Mises en situation contextualisées

## MODALITES EVALUATION

- Positionnement à l'entrée en formation
- Evaluations formatives (bilans/entretiens)
- Evaluation finale

Enquête de satisfaction individuelle pour le stagiaire à l'issue de la formation

Questionnaire à 6 mois par la Région des Pays de La Loire

Satisfactions stagiaires sur ANOTEA

## VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de validation des acquis
- Possibilité de valider le CLÉA ou le CFG (voir sur notre site Internet rubrique Certifications)



## Objectifs

Acquérir les compétences générales nécessaires à la consolidation du socle de base, en vue de :

- Préparer une entrée en formation qualifiante
- Préparer un concours
- Accéder directement à l'emploi
- Accéder à une autonomie sociale et professionnelle



## Contenu

### Les 8 compétences clés

- C1** Communication dans la langue maternelle
- C2** Communication en langue étrangère
- C3** Compétences mathématiques, sciences et technologies
- C4** Compétences numériques
- C5** Apprendre à apprendre
- C6** Compétences sociales et civiques
- C7** Esprit d'initiative et d'entreprise
- C8** Sensibilité et expression culturelles

### Les domaines CLÉA (possibles)

- D4** Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail d'équipe
- D5** Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel
- D6** Apprendre à apprendre tout au long de la vie
- D7** Maîtriser les gestes et postures, et respecter les règles d'hygiène, de sécurité et environnementale élémentaires



## Durée de la formation

- Un diagnostic personnalisé pour fixer le contenu
  - ✓ 1 compétence au minimum à travailler
  - ✓ 360 heures de formation maximum
  - ✓ 9 mois maximum
- Entrées et sorties permanentes
- Rythme hebdomadaire personnalisé



## Lieux de formation

- ▶ 3 allée du 6 juin 1944 **St Sébastien/Loire**  
Accès : busway Ligne 4 arrêt Mauvoisin ou Joliverie bus n° 30 (arrêt Garillère) ou 42 (arrêt Joliverie)
- ▶ Bd des Régents **Machecoul-St-Même**  
Accès : TER (2 lignes) / bus ligne 12 (arrêt gare SNCF)
- ▶ 28 rue St François d'Assise **St Philbert de Grand Lieu**  
Accès : Bus lignes 312 et 313 / Aléop

Tous nos sites sont accessibles aux personnes en situation de handicap



## Contact et modalités de recrutement

- Pour toute inscription : auprès de CAP Formation : 02 28 44 32 13 ou [prepacles@capformation.net](mailto:prepacles@capformation.net)
- Réunions d'informations collectives régulières suivies du positionnement
- Entrée en formation sous 15 jours après la réunion d'information
- Pour plus d'information : LE POINT CLE – Sylvie GUEVEL – 02 51 71 02 83 ou [accueil@lepointcle.fr](mailto:accueil@lepointcle.fr)
- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap  
Réfèrent handicap : Christine CHARBONNIER – [christine.charbonnier@lepointcle.fr](mailto:christine.charbonnier@lepointcle.fr)

Formation prise en charge par la Région des Pays de la Loire et cofinancée par la Région des Pays de la Loire, l'Etat (PIC Pays de la Loire 2019-2022) et l'Union européenne (FSE)